

RÉSULTATS ÉCONOMIQUES DES EXPLOITATIONS : ANALYSE D'UN APPARIEMENT RA/RICA

Méthodologie

L'objet de cette approche est de combiner plusieurs bases de données dans le Grand Est :

- le Recensement agricole (RA) : enquête européenne réalisée tous les 10 ans, permettant la collecte de données quantitatives exhaustives sur les structures des exploitations agricoles, les moyens et les conditions de production. Une base de 49 300 exploitations en 2010, toutes tailles et toutes orientations de production. Une base de 41 000 exploitations en 2020.
- le Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA) : enquête européenne annuelle, permettant la collecte de données comptables sur un échantillon d'exploitations, dont la Production Brute Standard (PBS) est supérieure à 25 000 €, jugé représentatif de la production totale. En 2010, la base enquêtée regroupe 826 exploitations. En 2020, 800 exploitations.

Deux axes d'études :

- Etude des résultats d'une base d'exploitations communes à 2010 et 2020, couplant les données RA et RICA : 320 exploitations. La PBS des exploitations est recalculée avec les coefficients de 2017 pour 2010 et 2020. Les résultats sont présentés en euros constants 2020. Il n'est pas appliqué de pondération, l'échantillon constant n'a

donc pas valeur de représentation sur le Grand Est.

- Etude des bases RA-RICA appariées en 2010 et en 2020. Dans ce cas, le calcul de la PBS originelle est conservé : coefficients 2007 pour 2010 et coefficient 2017 pour 2020. Les résultats sont pondérés.

En 2010 : 765 exploitations appariées RA-RICA, représentant 31 682 exploitations.

En 2020 : 767 exploitations appariées RA-RICA, représentant 30 752 exploitations.

Contexte

Deux indicateurs sont choisis pour montrer les évolutions économiques des exploitations de 2010 à 2020 selon leurs orientations de production :

- un indicateur de performance : Excédent Brut d'Exploitation ramené à la Production Brute Standard (EBE / PBS), exprimé en % ;
- un indicateur de résultat : Excédent Brut d'Exploitation par actif non salarié (EBE / Utans), exprimé en euros constants 2020.

L'indicateur de performance, qui consiste à comparer le résultat dégagé par l'exploitation à la production théorique, passe pour cet échantillon constant de 320 exploitations, de

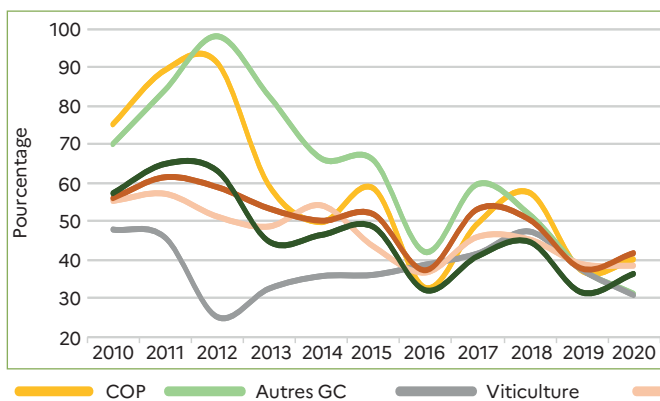
61 % en 2010 à 37 % en 2020, soit une perte de 40 %. Cette dégradation n'est pas brutale mais suit une tendance à la baisse depuis plusieurs années. Elle est constatée dans chacune des orientations de production, elle est plus accentuée pour les spécialisations de productions végétales, qui dégagent de meilleurs résultats au début de la décennie, et dans une moindre mesure en polyculture-élevage (*Graphique 1*).

En 2010, l'excédent Brut d'Exploitation est de 93 100 € constants par actif non salarié, en moyenne pour l'ensemble de l'échantillon. En 2020, il accuse une diminution de 26 %, pour s'établir à 68 500 € par actif non salarié. Les fluctuations de cet indicateur sont marquées dans les orientations de productions végétales (*Graphique 2*). A l'inverse, on observe plus de régularité en élevage bovin, dont la situation se redresse depuis la mauvaise année 2016, pour revenir finalement au niveau du début de la décennie.

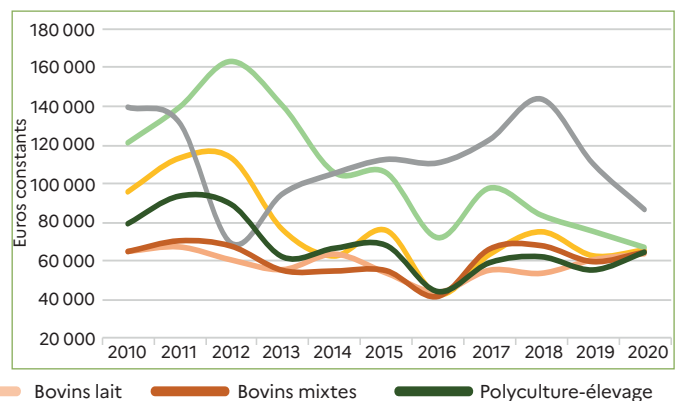
En viticulture, on note une baisse de 38 % entre 2010 et 2020, mais elle est relativement ponctuelle, 2020 étant une année où la commercialisation fut difficile du fait de la pandémie.

On observe également, un resserrement de ces deux indicateurs en 2020 par rapport à 2010.

Graphique 1
Excédent Brut d'Exploitation / Production Brute Standard



Graphique 2
Excédent Brut d'Exploitation par actif non salarié



Sources : RA-RICA 2010 à 2020 - Echantillon constant - Ratio calculé à l'exploitation - PBS courante RICA

Evolution des structures de l'échantillon constant 2010-2020

77 exploitations sur les 320 (24 %) changent d'Orientation technico-économique entre 2010 et 2020. Il y a une diminution du nombre d'exploitations d'élevage au profit d'exploitations de grandes cultures. Dans les orientations végétales, les exploitations sont moins spécialisées en céréales oléo-protéagineux et introduisent d'autres grandes cultures dans les assolements. Quand les exploitations se spécialisent dans l'élevage, c'est pour la production laitière (Tableau 1).

Sur la décennie, la taille des exploitations a augmenté, comme le montre la PBS (+ 5 %). Cette augmentation est particulièrement marquée dans les élevages spécialisés. Ainsi, la SAU des exploitations d'élevages laitiers augmente de 34 ha, dont 25 ha sont consacrés à de la surface fourragère ; le cheptel bovin croît de 153 à 210 UGB en moyenne.

Tableau 1

Evolution des structures de l'échantillon constant 2010-2020

	Effectif	Evolutions moyennes 2010-2020			
		SAU (ha)	PBS (%)	UGB	UTA
COP	- 4	+ 8	- 0,7 %	- 1	- 0,09
Autres GC	+ 9	+ 9	+ 4,0 %	- 2	- 0,24
Viticulture	0	0	+ 4,1 %	0	+ 0,08
Bovins Lait	+ 12	+ 34	+ 33,5 %	+ 57	+ 0,29
Bovins mixtes	- 16	+ 43	+ 23,3 %	+ 61	+ 0,14
Polyc.-élevage	- 5	- 19	- 11,5 %	- 11	- 0,25
Grand Est	0	+ 8	+ 5,2 %	+ 10	- 0,06

Sources : RA-RICA 2010-2020 - Variables RA - Coefficients de PBS2017 - Echantillon constant

Evolution des résultats en fonction des ateliers de production dans l'échantillon constant 2010-2020

Comme on l'a vu précédemment, sur la décennie, les structures ont évolué. Que l'orientation technico-économique change ou non, le nombre d'ateliers de production peut varier. Pour chacune des 320 exploitations, il est comptabilisé les ateliers végétaux d'une part et les élevages d'autres part. On entend par atelier végétal les catégories suivantes : céréales, oléagineux, protéagineux, plantes industrielles, surfaces fourragères, légumes, pommes

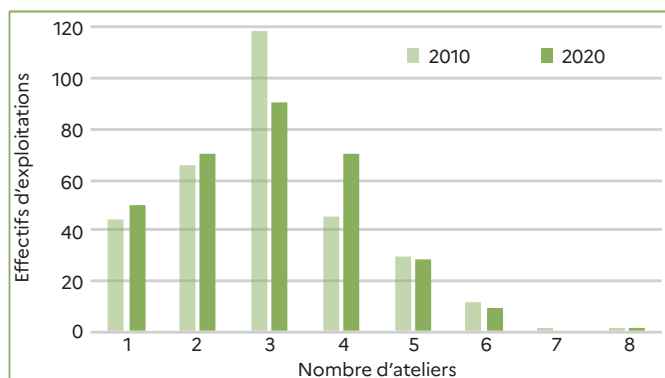
de terre, fleurs, vignes et autres cultures permanentes.

On entend par atelier de production animale : bovins lait, bovins viande, engraissement de bovins, ovins, caprins, porcins, volailles, équins, lapins.

Dans le contexte économique décrit précédemment, on peut voir les résultats en 2010 et en 2020, réalisés par les exploitations, quand il y a eu suppression ou création d'un atelier de production (sans préjuger que ce soit la seule cause de l'évolution des résultats).

Graphique 3

Ateliers de production végétale



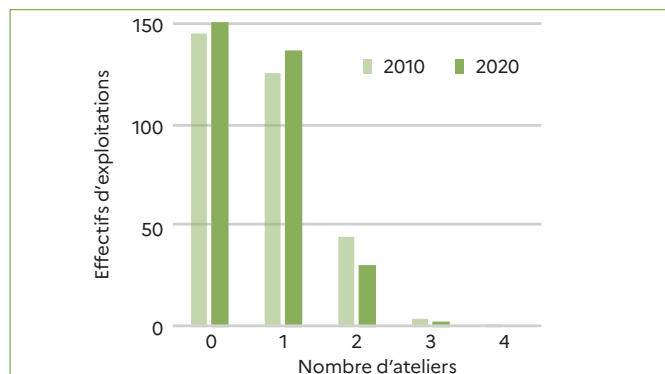
Source : RA-RICA 2010-2020 - Echantillon constant

- En 2010 et en 2020, la moitié des exploitations de l'échantillon ont 3 ou 4 ateliers de production végétale. En 2020, une part plus importante d'exploitations a 4 ateliers (Graphique 3).

- En 2020, 61 exploitations ont plus d'ateliers qu'en 2010 ; 72 exploitations en ont moins ; pour 187 exploitations, ce nombre est resté constant.

Graphique 4

Ateliers de production animale



Source : RA-RICA 2010-2020 - Echantillon constant

- A l'inverse des cultures, l'évolution du nombre d'ateliers animaux a davantage un caractère définitif (Graphique 4).

- Quand il y a production animale, les exploitations ont plutôt un seul type d'élevage. La part d'exploitations ayant 2 élevages recule (en lien avec une spécialisation vers l'élevage laitier).

- En 2020, 33 exploitations ont diminué le nombre de productions animales ; 8 ont augmenté ; 279 n'ont rien changé.

Tableau 2

Indicateurs économiques selon l'évolution du nombre d'ateliers

	Effectif	Performance (EBE/PBS) (%)			Résultat (EBE/Utans) (euros constants)		
		2010	2020	Evolution	2010	2020	Evolution
Augmentation	57	53,8	41,8	- 22 %	84 396	66 000	- 22 %
Diminution	89	52,4	39,7	- 24 %	91 177	66 449	- 27 %
Même nombre	174	52,1	37,9	- 27 %	96 910	70 365	- 27 %
Ensemble	320	52,5	39,1	- 26 %	93 087	68 498	- 26 %

Source : RA-RICA 2010-2020 - PBS coefficients 2017 - Echantillon constant

Tableau 3

Indicateurs économiques selon l'évolution du nombre d'ateliers animaux

	Effectif	Performance (EBE/PBS) (%)			Résultat (EBE/Utans) (euros constants)		
		2010	2020	Evolution	2010	2020	Evolution
Augmentation	8	51,1	31,9	- 38 %	67 171	55 634	- 17 %
Diminution	33	46,2	42,3	- 8 %	81 242	69 862	- 14 %
Même nombre	279	53,3	38,9	- 27 %	95 231	68 706	- 28 %
Ensemble	320	52,5	39,1	- 26 %	93 087	68 498	- 26 %

Source : RA-RICA 2010-2020 - PBS coefficients 2017 - Echantillon constant

Quand on cumule l'ensemble des productions, de 2010 à 2020, 89 exploitations ont diminué leur nombre d'ateliers, 57 exploitations l'ont augmenté et pour 174 le nombre d'ateliers est resté stable (Tableau 2).

La perte de performance et de résultat est relativement homogène quelle que soit la situation au regard de l'évolution du nombre total d'ateliers. On peut souligner une perte un peu inférieure en cas d'augmentation du nombre d'ateliers.

Quand c'est un atelier de production animale qui est supprimé, on constate une perte plus modérée de performance (Tableau 3). Elle n'est que de 8 % sur la période, alors qu'elle est de 38 % quand il y a création d'un nouvel atelier, ou de 26 % pour l'ensemble de l'échantillon.

Le résultat montre également une inflexion moins marquée par rapport à l'ensemble de l'échantillon, - 14 % contre - 26 %. Quand un atelier animal a été créé, la perte d'EBE est également plus modérée que sur l'ensemble de l'échantillon.

Evolution du poids des intrants dans l'échantillon constant 2010-2020

On considère le ratio, nommé « ratio CP », comme étant la valeur de consommations intermédiaires nécessaires pour dégager 1 000 € de production durant l'exercice (primes non comprises).

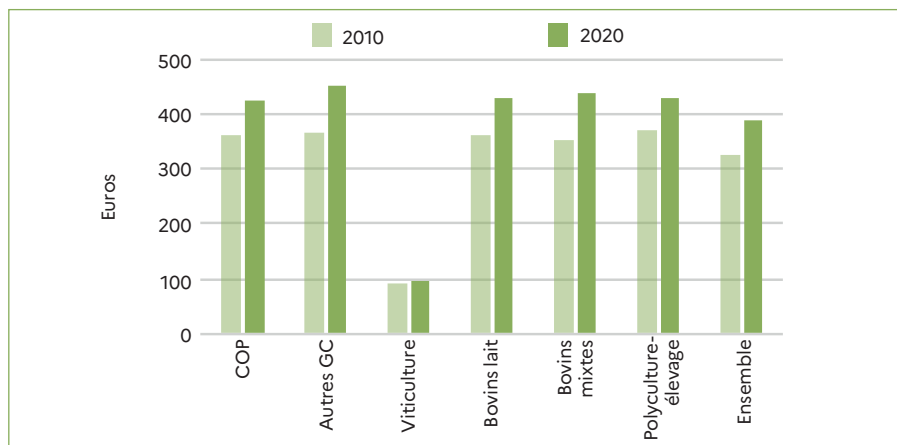
Pour l'ensemble de l'échantillon, il faut 326 € en 2010 pour générer 1 000 € de production (Graphique 5). En 2020, il en faut 391 €, soit une augmentation de 20 %. Ce ratio se dégrade pour toutes les orientations de production ; c'est

dans les exploitations Bovins mixtes que l'augmentation est la plus forte (+ 25 %), suivi par les exploitations d'Autres Grandes Cultures (+ 23 %). Pour les Viticulteurs, le ratio est bien en deçà de la moyenne de l'échantillon, et l'augmentation est plus modérée (+ 7 %).

Ce ratio est très contrasté selon la taille des exploitations. Il décroît en fonction de l'augmentation de la PBS : en 2020, le ratio est de 445 € de consommations intermédiaires nécessaires pour dégager 1 000 € de production pour les CDEX 6 et 7, quand il n'est plus que de 311 € pour les CDEX 10.

Graphique 5

Des consommations intermédiaires en augmentation pour 1 000 € de production



Source : RA-RICA 2010-2020 - PBS coefficients 2017 - Echantillon constant

Tableau 4

Evolution des indicateurs économiques pour l'ensemble de l'échantillon constant

	Evolution 2010-2020
Production de l'exercice	- 3 %
Subventions	- 12 %
Consommations intermédiaires	+ 20 %
Autres charges d'exploitation	+ 3 %
Ration CP	+ 20 %
EBE	- 28 %
RCAI	- 40 %
Performance (EBE/PBS)	- 26 %

Source : RA-RICA 2010-2020 - Echantillon constant

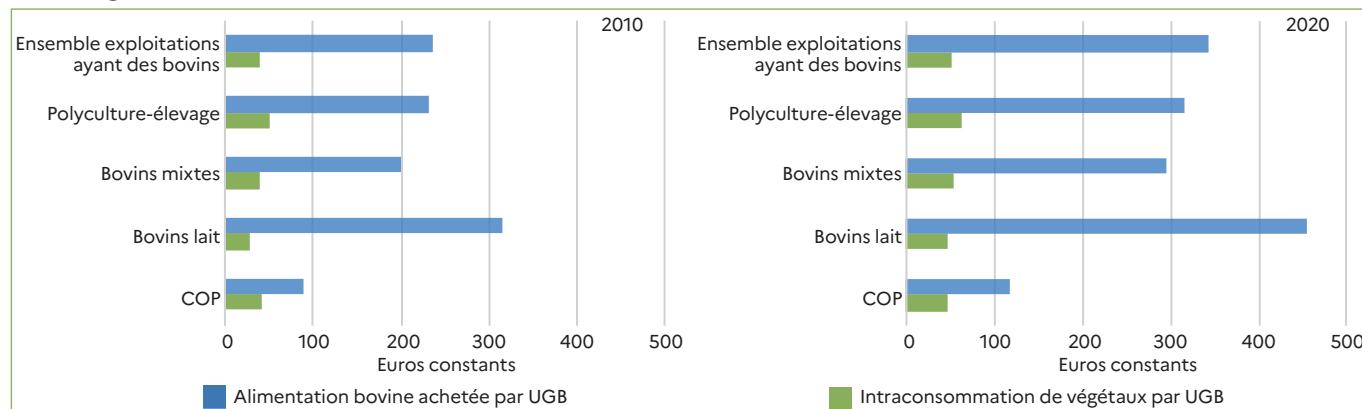
Pour l'ensemble de l'échantillon constant, la production de l'exercice diminue de 3 % sur la période (Tableau 4). Les intrants et dans une moindre mesure les autres charges d'exploitation étant en augmentation, cela se traduit par une baisse conséquente de l'EBE, - 28 % et du résultat courant avant impôt, - 40 %.

Le ratio CP s'est dégradé : la charge d'intrants est de 20 % supérieure à celle de 2010 pour dégager la même valeur de production.

Quand un atelier animal est créé, le surplus de production générée ne suffit pas à couvrir l'augmentation de l'ensemble des charges d'exploitation (Production et subventions : + 59 800 € constants et Ensemble des charges : + 79 100 € constants en moyenne par exploitation) (Graphique 6). De ce fait, l'EBE diminue sur la période. Cependant, il faut noter que cette diminution est bien moins marquée que pour l'ensemble de l'échantillon (- 7 % contre - 28 %).

Graphiques 7 et 8

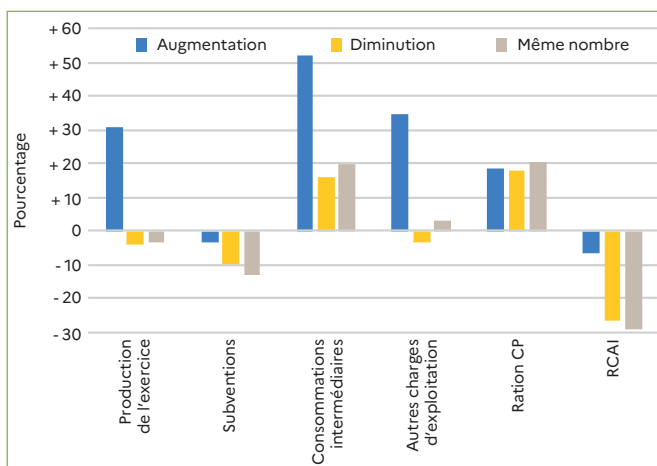
La charge d'alimentation des bovins en 2010 et 2020



Sources : RA-RICA 2010 à 2020 - Echantillon constant (161 exploitations en 2010 ; 152 en 2020)

Graphique 6

Evolution 2010-2020 des indicateurs économiques selon l'évolution du nombre d'ateliers animaux



Source : RA-RICA 2010-2020 - Echantillon constant

Autonomie alimentaire au sein des élevages bovins de l'échantillon constant 2010-2020

Outre la production de fourrages, issus des prairies et du maïs, produits sur les exploitations, on peut étudier deux points importants de l'alimentation des bovins : d'une part l'aliment qui est acheté à l'extérieur et qui est considéré comme une charge d'approvisionnement, et d'autre part, l'intraconsommation, c'est-à-dire les céréales et autres cultures produites sur l'exploitation et qui sont utilisées par l'atelier animal.

En 2010, l'ensemble des exploitations de l'échantillon constant ayant au moins 10 UGB bovines, utilisait en moyenne 39 € de production végétale par UGB pour nourrir l'atelier bovin et achetait 236 € d'aliments par UGB (Graphique 7). En 2020, cette charge est de 51 € par UGB (+ 30 %) pour l'intraconsommation et à 342 € par UGB (+ 45 %) pour les achats (Graphique 8).

Selon les orientations, ces ratios ont des niveaux différents et une augmentation plus ou moins prononcée. Ainsi, dans les exploitations laitières, qui sont les plus spécialisées, l'intraconsommation est de 28 € par UGB en 2010, elle passe à 49 € par UGB en 2020, augmentant ainsi de 75 %. Les achats passent de 314 € à 454 € par UGB, soit 44 % d'augmentation.

Les exploitations de polyculture-élevage, plus enclines aux transferts d'un atelier de production à l'autre, ont le niveau d'intraconsommation le plus élevé de toutes les orientations, en 2010 comme en 2020 ; il augmente de 49 € à 64 € par UGB (+ 29 %).

Dans des exploitations de COP, peuvent subsister des ateliers d'élevage de bovins allaitants. Dans ce cas, la part d'intraconsommation a peu changé de 2010 à 2020, comparativement aux autres orientations. Les achats augmentent également plus modérément, traduisant la conduite moins intensive de l'atelier.

Focus sur l'autonomie alimentaire en 2020 dans les élevages bovins de l'échantillon apparié RA-RICA

En 2020, il a été demandé aux enquêtés du recensement d'estimer leur degré d'autonomie au regard de l'alimentation de leurs animaux, en année climatique normale.

Pour ce qui concerne les fourrages, 86 % des exploitations déclarent un niveau d'autonomie supérieur à 90 %.

Pour les concentrés, il en est autrement : seules 15 % des exploitations déclarent un niveau d'autonomie supérieur à 90 %. Ou encore, à l'autre extrémité : 43 % des exploitations déclarent une autonomie inférieure à 25 % de leurs besoins en concentrés. Pour ces structures, l'alimentation doit donc être achetée à l'extérieur, les rendant dépendantes des marchés. C'est le cas des élevages laitiers pour lesquels la charge d'alimentation est prépondérante : sur les 110 exploitations laitières, 67 déclarent avoir moins de 25 % d'autonomie ou aucune (Tableau 5 et Graphique 9). En polyculture-élevage, la situation est différente : le besoin en alimentation est moins élevé par UGB et 48 exploitations sur les 75 estiment leur autonomie en concentrés supérieure à 50 %.

En 2020, les exploitations qui estiment leur autonomie en concentrés supérieure à 90 %, utilisent 75 € de leurs produits végétaux par UGB bovines dans l'alimentation et achètent 180 € d'aliments par UGB (Graphique 10).

Commercialisation en circuit court sur les échantillons appariés RA-RICA en 2010 et en 2020

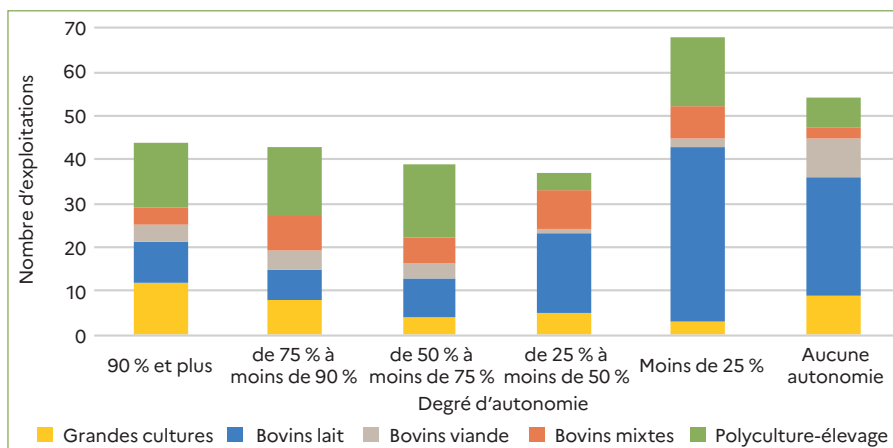
Si on considère l'ensemble de l'échantillon RICA et RA apparié en 2020, les exploitations qui commercialisent au moins une de leurs productions en circuit court représentent 21 % de l'ensemble et réalisent un EBE par actif non salarié de 73 000 €, contre 64 500 € par actif non salarié pour les exploitations qui écoulent leur production de façon traditionnelle (Tableau 6).

A l'inverse, les exploitations qui déclarent n'avoir aucune autonomie, utilisent 14 € par UGB en intraconsommation et achètent 385 € par UGB de concentrés.

La charge globale est moins élevée dans les exploitations qui se déclarent les plus autonomes par rapport aux autres catégories.

Graphique 9

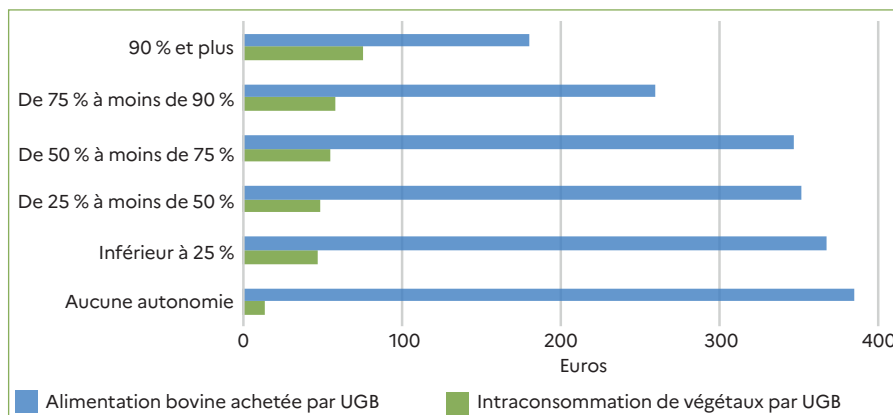
Répartition des Otx selon le degré d'autonomie en concentré en 2020



Sources : échantillon RA 2020 et RICA 2020 appariés (285 exploitations avec des bovins, valeurs non pondérées)

Graphique 10

Alimentation des bovins en fonction de l'autonomie déclarée vis-à-vis des concentrés en 2020



Sources : échantillon RA 2020 et RICA 2020 appariés (285 exploitations avec des bovins, valeurs non pondérées)

En 2010, la part d'exploitations commercialisant en circuit court était quasiment la même (20 %), mais la différence de résultats était plus accentuée.

L'évolution 2010-2020 montre une nette dégradation, plus accentuée encore dans les exploitations qui pratiquent les circuits courts.

Tableau 6

EBE par actif non salarié

Euros constants	2010	2020	Evolution
Pas de circuit court	84 726	64 448	- 24 %
Circuit court	117 158	72 965	- 38 %
Ensemble	91 297	66 247	- 27 %

source : RA-RICA 2010-2020

Ensemble = Echantillon apparié RA-RICA en 2010 et échantillon apparié RA-RICA en 2020

Cette dégradation est très marquée du fait de la présence des viticulteurs, qui pour une grande proportion commercialisent en circuits courts et ont eu des résultats en demi-teinte en 2020.

Si on reprend les échantillons, en enlevant les viticulteurs, les résultats présentent une autre physionomie : les exploitations pratiquant les circuits courts ne montrent pas de perte de résultats entre 2010 et 2020, contrairement aux autres exploitations qui voient l'EBE par actif non salarié s'infléchir de 21 % en moyenne (Tableau 7). Ce type de commercialisation a donc apporté une véritable plus-value dans un contexte économique difficile.

En 2010, 11 % des exploitations hors viticulture commercialisaient au moins

Tableau 7
EBE par actif non salarié, hors exploitations viticoles

Euros constants	2010	2020	Evolution
Pas de circuit court	84 395	66 302	- 21 %
Circuit court	70 388	70 504	0 %
Ensemble	82 851	67 008	- 19 %

Source : RA-RICA 2010-2020
Ensemble = Echantillon apparié RA-RICA en 2010 et échantillon apparié RA-RICA en 2020, hors exploitations viticoles

un de leurs produits en circuit court. La proportion est de 17 % en 2020.

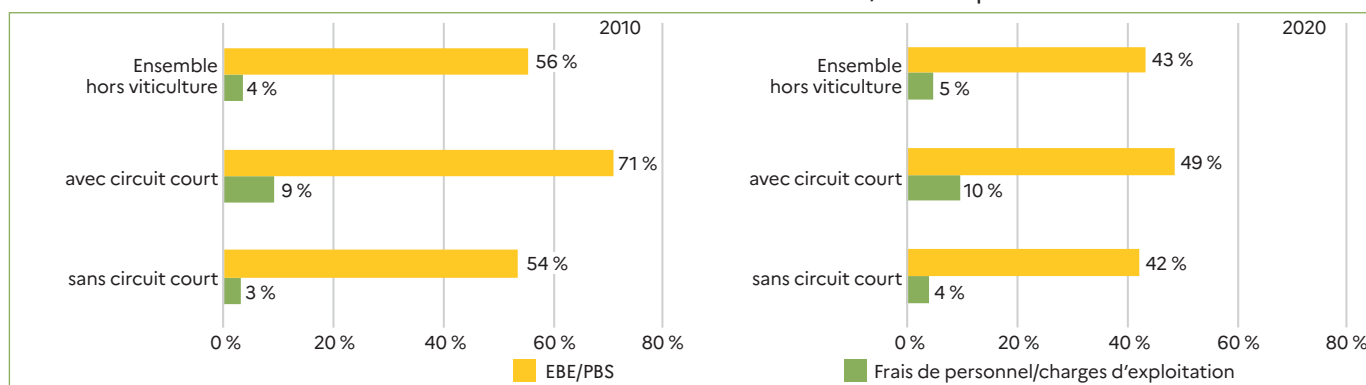
La performance (EBE / PBS) est plus élevée dans les exploitations qui commercialisent en circuit court en 2010 : 71 %, contre 54 % dans les exploitations en commercialisation traditionnelle (Graphique 11). En 2020, c'est également le cas, mais l'écart s'est amoindri : 49 % contre 42 % (Graphique 12). Commercialiser en circuit court permet

de limiter l'impact de l'augmentation des charges par une augmentation de la production moyenne de 15 % contre 3 % seulement dans les exploitations sans circuit court.

Ce type de commercialisation nécessite plus de main-d'œuvre. Cela se traduit en 2020 par des charges de personnel qui atteignent 10 % des charges d'exploitation (hors intrants et charges financières).

Graphiques 11 et 12

Performance et main-d'œuvre selon le mode de commercialisation, hors exploitations viticoles



Sources : RA-RICA 2010 et 2020 - PBS2017
Ensemble = Echantillon apparié RA-RICA en 2010 et échantillon apparié RA-RICA en 2020, hors exploitations viticoles

Commercialisation en circuit court dans l'échantillon constant 2010-2020

Dans l'échantillon constant 2010-2020, près d'un quart des 320 exploitations commercialisent ou ont commercialisé en circuit court au moins un produit. Si, comme précédemment, on exclut les exploitations spécialisées en viticulture (échantillon constant hors viticulture : 276 exploitations), on peut observer une diversité de résultats selon les choix de commercialisation.

Pour les exploitations qui montrent une continuité dans ce type de commercialisation sur la décennie, l'EBE par actif non salarié était le plus faible en 2010, cependant la progression est notable (+ 39 %) et ce sont les exploitations qui dégagent le meilleur résultat moyen en 2020 (Tableau 8).

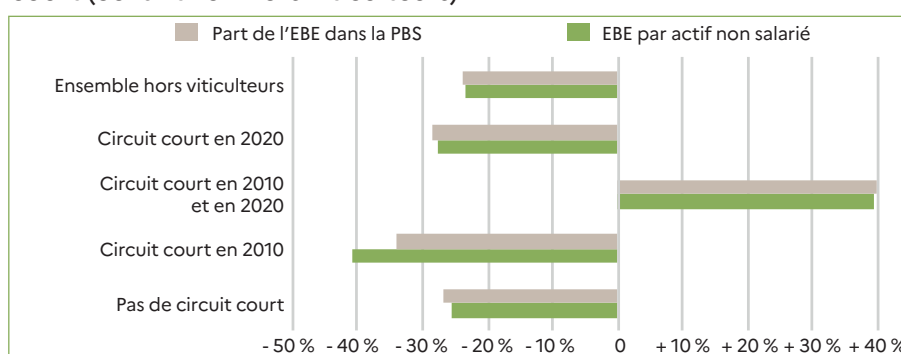
Tableau 8
EBE par actif non salarié

Euros constants 2020	Effectif	2010	2020	Evolution
Pas de circuit court	231	88 580	65 806	- 26 %
Circuit court en 2010	7	80 376	47 485	- 41 %
Circuit court en 2010 et en 2020	18	56 239	78 442	+ 39 %
Circuit court en 2020	20	80 251	58 205	- 27 %
Ensemble hors Viticulteurs	276	85 659	65 614	- 23 %

Sources : RA-RICA 2010 et 2020 - Echantillon constant 2010-2020 hors exploitations viticoles

Graphique 13

Evolution 2010-2020 en fonction de la commercialisation en circuit court (échantillon hors viticulteurs)



Sources : RA-RICA 2010-2020 - Echantillon constant 2010-2020 hors exploitations viticoles

Les exploitations qui pratiquaient le circuit court en 2010 et qui ont abandonné ce mode de commercialisation en 2020 ont vu chuter leur résultat moyen. La perte de résultat est un peu moindre pour celles qui

commercialisent en circuit court en 2020 mais pas en 2010. On peut penser que pour ces exploitations, l'activité n'a pas encore suffisamment d'ancienneté pour être pleinement performante.

De même, la performance (EBE/PBS) suit les mêmes tendances que l'EBE par actif non salarié (*Graphique 13*).

Tableau 9
Structures moyennes des exploitations (sans les viticulteurs)

	SAU (ha)	PBS 2017 (€)	UGB totales	UTA totales
Agriculture biologique	98	177 144	88	2,0
Conversion	147	225 276	133	2,6
Non Agriculture biologique	150	255 457	110	2,0

Sources : RA-RICA appariées 2020 - Echantillon complet hors exploitations viticoles

Agriculture Biologique en 2020 dans les exploitations non viticoles

Les résultats des exploitations de l'échantillon RA-RICA apparié en 2020, sont observés selon les pratiques certifiées Agriculture Biologique, en conversion ou conventionnelle. On considère une période transitoire de conversion de 5 ans (les conversions en 2020 ne sont pas prises en compte ici), puis au-delà de 5 ans, les exploitations sont en AB.

Pour ce point également, les viticulteurs sont exclus des résultats présentés.

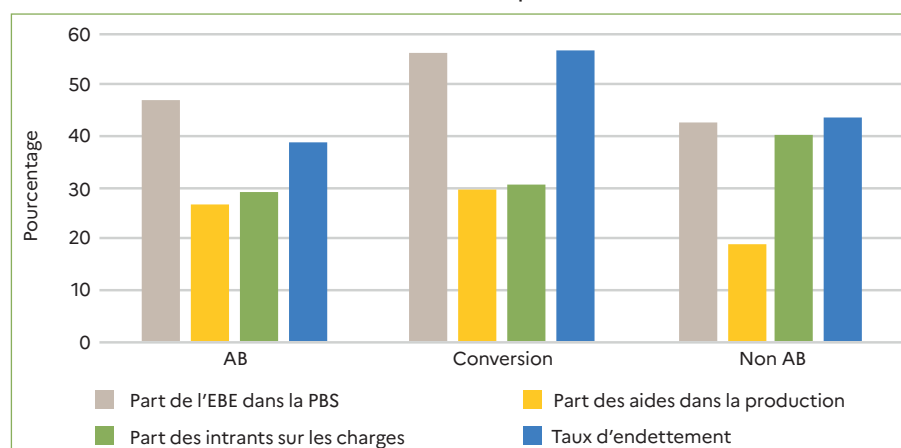
21 exploitations sont en AB et 20 en conversion. Les exploitations en conversion récente ont des structures bien plus importantes que les exploitations historiquement certifiées AB (*Tableau 9*). Elles ont suivi la tendance à l'agrandissement observée dans la région sur la décennie et ont décidé de se convertir récemment : les structures sont donc bien plus grandes, par la SAU, les UGB et la main-d'œuvre mobilisée.

La performance (EBE/PBS) est la plus élevée dans les exploitations en conversion AB : elle est de 56 %, contre 47 % en AB et 42,5 % dans les exploitations en conventionnel (*Graphique 14*). L'EBE de ces exploitations en conversion est soutenu par les subventions de la PAC : elles s'élèvent en moyenne à 75 500 €, alors que les exploitations certifiées AB ne perçoivent que 44 500 €.

Ces exploitations en conversion se distinguent aussi par un investissement important et un taux d'endettement élevé.

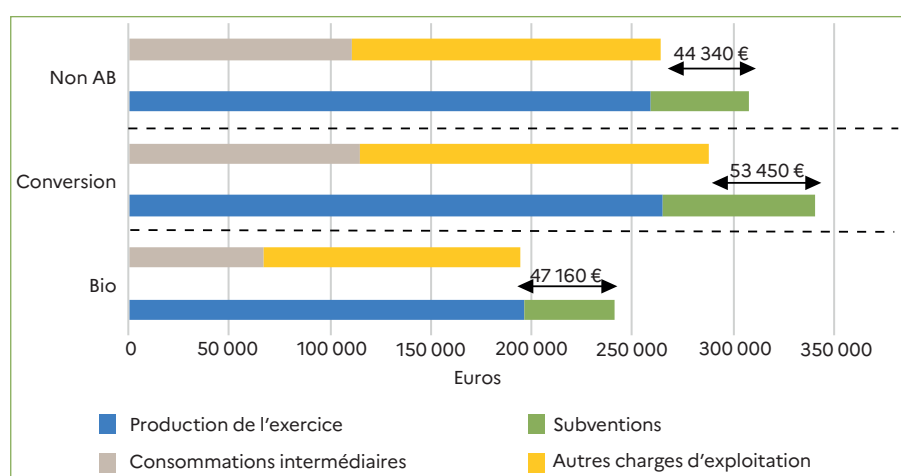
Le différentiel entre produits et charges est le plus élevé pour les exploitations en conversion comparativement aux autres exploitations, qu'elles soient en AB ou non (*Graphique 15*).

Graphique 14
Des ratios contrastés selon le mode de production



Sources : RA-RICA appariées 2020 - Echantillon complet hors exploitations viticoles

Graphique 15
Différentiel Produits-Charges selon le mode de production



Sources : RA-RICA appariées 2020 - Echantillon complet hors exploitations viticoles